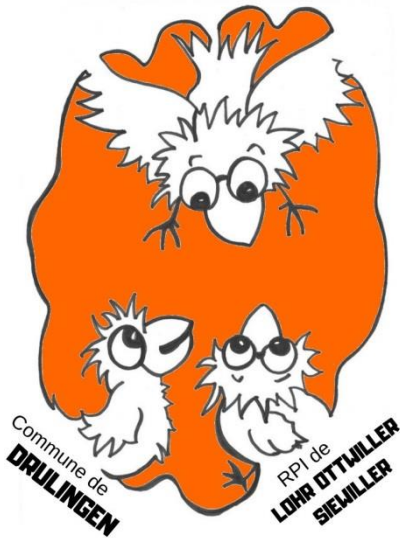




Périscolaire 'les Oisillons'



Maison de l'enfance
23a rue de Phalsbourg
67320 DRULINGEN

03. 88. 89. 17. 98 

lesoisillons-drulingen.fr 

lesoisillons.drulingen@gmail.com 



Accueil Périscolaire

Projet Pédagogique 2020/2021

Prêt ? Feu .. Partez !



Sommaire



I.	Les Oisillons	3
1.1.	Dates et heures d'ouverture	
1.2.	Horaires	
1.3.	Locaux	
1.4.	Public	
1.5.	Inscription	
1.6.	Equipe d'encadrement	
1.7.	Rôle du directeur	
1.8.	Rôle de l'animateur	
II.	Les Oisillons dévorent les livres	6
III.	Organisation générale	6
	○ La pause méridienne	
	○ Les temps du soir	
	○ Les mercredis récréatifs	
IV.	Cadre ludique	8
V.	Objectifs pédagogiques	8
	○ La pause méridienne	
	○ Les temps du soir	
	○ Les mercredis récréatifs	





I. Les Oisillons

Ce périscolaire s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif. Il a pour objectif de proposer un lieu de vie agréable pour l'enfant, un lieu de rencontre, de découverte, d'apport pédagogique, un lieu d'écoute et d'échanges.

Ce service vise à mieux prendre en compte les besoins des familles et des enfants, à améliorer la qualité et la diversité des services rendus à la population. Un accent particulier est mis sur l'offre de loisirs éducatifs et collectifs, ancrée dans une démarche de développement local. Elle favorise à la fois la socialisation, la découverte de pratiques culturelles, sportives et environnementales et la découverte de la citoyenneté.

Le projet pédagogique a été établi par le directeur et toute l'équipe d'animation qui sont garants de ce projet.

Les intentions éducatives et pédagogiques de l'équipe d'animation des « Oisillons »

Le périscolaire est un lieu qui a une fonction pratique ; il accueille les enfants sur les temps périscolaires, mais il tient au directeur et à son équipe de dépasser cette dimension pratique. En effet le périscolaire doit être un lieu convivial, dans lequel l'enfant se sent bien, mais c'est également un lieu de découverte du monde et de soi. C'est dans cette optique que nous avons établi une démarche pédagogique expliquée dans ce projet.

1.1. Dates et heures d'ouverture

Le service périscolaire des Oisillons est ouvert uniquement en période scolaire.

Les enfants sont accueillis les jours d'école, c'est-à-dire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis du mardi 1^{er} septembre 2020 au mardi 6 juillet 2021 sur les temps du midi et du soir. Le périscolaire ferme ses portes à 18h30.

Le mercredi un accueil est proposé lors de journées récréatives de 8h à 18h.

1.2. Horaires écoles

<i>Drulingen</i>	
Ecole Maternelle	8h00-11h30 13h20-15h50
Ecole Primaire	8h10-11h40 13h30-16h00
<i>Siewiller-Lohr-Ottwiller</i>	
Lohr Maternelle	8h05-11h35 13h30-16h00
Lohr Elementaire	8h10-11h40 13h35-16h05
Ottwiller	8h15-11h45 13h40-16h10
Siewiller	8h25-11h55 13h50-16h20
<i>Horaires de Bus - RPI Lohr Ottwiller Siewiller</i>	
Maison de l'Enfance	Arrivée 12h03 _ 13h14 Départ



1.3. Locaux

Le Péri-scolaire « les Oisillons » s'organise sur 2 sites d'accueil le midi et 1 site d'accueil le soir :

- **Maison de l'enfance de Drulingen ;**
Elle accueille les enfants de l'école Maternelle de Drulingen et les enfants du RPI de Lohr, Siewiller et Ottwiller sur les temps du midi. Le soir tous les enfants sont centralisés sur ce site après la sortie de l'école jusqu'à la venue des parents.
- **Maison de retraite de Drulingen (EHPAD) ;**
Elle accueille les enfants de l'école Primaire de Drulingen sur les temps du midi.

De plus les communes gestionnaires mettent à disposition tous les équipements sportifs et culturels (gymnase, bibliothèque, écoles, salle polyvalente, ...).

1.4. Public

L'accueil Péri-scolaire est ouvert pour les enfants scolarisés en école maternelle ou élémentaire dans l'une des communes associées à la gestion du péri-scolaire.

Le mercredi, le service est ouvert à tous les enfants scolarisés de petite section à Cm2.

1.5. Inscription

Pour des raisons de sécurité, de responsabilité et d'organisation, la famille doit remplir obligatoirement un dossier d'inscription unique. Celui-ci doit être rendu complet, avec pour dernier délai le premier jour de l'accueil de l'enfant, sans quoi l'enfant ne peut être pris en charge.

Le dossier comporte : une fiche d'inscription, un règlement intérieur et une fiche sanitaire de liaison.

Le règlement intérieur est à conserver par la famille, il contient toutes les informations sur le fonctionnement de la structure.

1.6. Equipe pédagogique

Taux d'encadrement :

1 adulte pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 14 enfants de plus de 6 ans

Composition de l'équipe pédagogique :

1 directeur/animateur (BAFD) titulaire à temps plein, 1 directrice adjointe/animateur titulaire à temps plein (BAFD), 1 animatrice en CDD sur les temps du midi et mercredi (BAFA), une animatrice titulaire sur les temps du midi (CQP Animation), 1 personne titulaire mise à disposition par la commune et une ATSEM titulaire.



1.7. Rôle du directeur

Le directeur de l'accueil périscolaire a un rôle fondamental. Il est le garant du bon fonctionnement de celui-ci, tant sur le plan matériel que sur le plan humain. Il rend régulièrement compte à sa hiérarchie.

Il doit être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller et former les animateurs.

Le directeur a un rôle administratif ; il gère le budget, les présences, le contrôle et le suivi des dossiers des enfants. Il est responsable de la facturation aux parents et gestionnaire du personnel en conformité avec la législation du travail et les demandes des services Jeunesse et Sports. Il assure également le relais avec les différents partenaires.

Le directeur a un rôle pédagogique. Tout d'abord celui de garantir la cohérence du projet pédagogique et des projets d'animations. Ensuite de se rendre disponible, d'être à l'écoute de son équipe, des parents et des enfants. Le directeur veille au respect des règles de sécurité et à la réglementation en vigueur.

Le directeur est également animateur.

1.8. Rôle de l'animateur

L'animateur n'est pas uniquement là pour encadrer et surveiller les enfants, ou mettre en place une multitude d'activités tout au long de la journée.

Il a un rôle éducatif, dans l'apprentissage de la vie en collectivité, de par les règles de vie en société, la défense des Droits de l'Enfant, la prise en compte de chaque individu dans le groupe, tant sur ses besoins que sur son rythme.

Chaque enfant est différent et c'est le rôle de l'animateur d'apprendre à connaître chaque enfant et donc de le prendre en considération en tant qu'individu dans le groupe et non le groupe comme un tout. Il accompagne les enfants dans ces apprentissages et les aide à prendre conscience d'eux-mêmes, à penser par eux-mêmes, à affirmer et défendre leurs propres idées.

Il a également un rôle de sécurité, aussi bien affective, morale, que physique.

Il a enfin un rôle d'animation, pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et d'expérimenter.

II. Les Oisillons dévorent les livres



Après avoir mis en avant la langue des signes et explorer le paysage des émotions lors des années passées, les livres seront à nouveaux au premier plan, comme l'an dernier.

Le livre sera, avec tout ce qui gravite autour, un fil conducteur pour la structure. La volonté de toute l'équipe est de faire découvrir aux enfants une richesse, un panel de livres à travers les différents temps périscolaires auxquels ils vont participer.

Il n'y a ni objectifs, ni attentes de résultats. La volonté est de sensibiliser les enfants et d'apporter un plus au projet pédagogique. Il y a aussi une logique d'amener une continuité dans le respect de l'enfant en répondant à ses besoins (autonomie, plaisir, envie d'apprendre, curiosité, découverte...)

Le jeu, l'affichage, la discussion et bien sûr un maximum de livres seront utilisés pour aborder cette thématique. Les enfants auront toujours la possibilité d'emporter des livres de la maison pour les faire découvrir aux autres. Des prêts de livres mais aussi des sorties à la bibliothèque sont à prévoir tout au long de l'année.

Chaque année, une autre cause sera mise en avant par la structure et toute son équipe.



III. Organisation générale

o La pause méridienne

L'organisation générale s'articule autour de trois fondamentaux : l'autonomie, le comportement et le repas. Les détails de fonctionnement varient en cours d'année et l'équipe pédagogique est libre de prendre des initiatives ou de répondre à des demandes, des besoins. Cependant ces 3 fondamentaux, en plus du cadre ludique, sont toujours présents pour l'enfant.

Responsabilisation et autonomie

En stimulant son envie de grandir, de savoir-faire, de faire seul, d'essayer et de gérer des responsabilités.

En le sensibilisant au respect des autres, de soi-même et de tout ce qui l'entoure.

En lui donnant des responsabilités, en lui donnant confiance au quotidien.

En l'impliquant dans la vie de groupe et l'organisation du temps du midi.

En valorisant et en leur donnant la possibilité de progresser.

Qualité du repas

En se voyant proposer chaque jour un repas complet adapté (entrée, plat, fromage et dessert).

En pouvant se resservir, une fois l'assiette vidée, pour manger à sa faim.

En prenant conscience de sa faim et en adaptant les portions servies.

En apprenant à reconnaître ce que l'on a dans l'assiette et en goûtant.

En mangeant ensemble et en prenant le temps de manger.



Comportement et attitude

- En respectant les règles mises en place (règles et outils évolutifs sur l'année).
- En mangeant dans le calme, la tranquillité et en gardant une bonne tenue à table.
- En adaptant son langage en fonction de la situation. Utiliser les formules de politesse.
- En étant respectueux (envers soi-même, le matériel, les locaux et envers les autres).
- En gardant pour tous la possibilité d'échanger, de dialoguer, de partager.

○ Les temps du soir

L'accueil est centralisé à l'étage de la maison de l'enfance. La prise du goûter se fait dans la salle à l'arrière de la salle d'animation entre 16h et 17h. Les espaces mis à disposition des enfants sont la salle d'animation, la salle de goûter (qui se transforme en salle de 'devoirs' une fois le goûter terminé) et une terrasse extérieure. La salle de réunion à l'étage du bâtiment permet également d'organiser des jeux ou activités sur des temps donnés.

Le contenu s'articule autour des espaces de jeux proposés aux enfants dans la salle d'animation et l'extérieur. Les espaces et l'aménagement sont évolutifs tout au long de l'année comme les jeux, jouets ou encore le matériel mis à disposition. Le tout à l'initiative de l'équipe d'animation et dans l'échange avec les enfants.

Un programme d'activités à raison d'une fois par semaine sera établi pour les enfants à travers un calendrier où ils pourront s'inscrire s'ils le souhaitent. Ce calendrier sera diffusé par période (site internet, affichages, mots aux parents, ...). Il faudra être inscrit au moins une semaine à l'avance afin de permettre à l'équipe de préparer au mieux l'animation. Au programme sur l'année : grands jeux, chasses au trésor, escape game, activités manuelles, initiations sportives, jeux à thèmes, apprentissages divers, découverte de métiers, ...

Enfin les temps du soir appartiennent aux enfants, d'où une volonté de l'équipe de mettre l'enfant au centre de la réflexion (voir les objectifs pédagogiques ci-dessous).

○ Les mercredis récréatifs

Le mercredi l'équipe des Oisillons accueille les enfants pour des journées ou demi-journée récréatives. Si le maître mot des journées récréatives est « plaisir », le fil rouge est de proposer autre chose que ce que les enfants ont chez eux ou à l'école.

Les enfants ont la possibilité de s'inscrire pour la journée ou pour une demi-journée en fonction des envies et/ou des besoins. Le programme sera diffusé au fur et à mesure de l'année à travers les plaquettes d'animations, par affichage dans la structure et sur le site internet des Oisillons.



IV. Cadre ludique

Le thème 2020/2021 sera :

UN SPORT APRES L'AUTRE

Nous traverserons l'année avec les grands événements sportifs. Durant la première période nous pédalerons sur le Tour de France, nous jouerons la coupe Davis de tennis pour la 2^e période avant de participer au légendaire Paris Dakar à la 3^e période. La 4^e période est réservée à la préparation aux Jeux Olympiques et au cours de la 5^e et dernière période nous voyagerons à travers l'Europe pour l'Euro de Football.

V. Objectifs pédagogiques

o La pause méridienne

Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres

Moyens mis en œuvre :

- Offrir un cadre sécurisant et bienveillant
- Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps de midi
- Sensibiliser à la notion de respect
- Permettre de prendre conscience des règles de communication

Critères d'évaluation :

- ✚ Connaissance du fonctionnement par les enfants (capacité à expliquer aux nouveaux venus)
- ✚ Envie et capacité de prendre des initiatives, de faire des choix
- ✚ Respect des règles de communication et de politesse

Encourager et affiner le développement moteur

Moyens mis en œuvre :

- Encourager et prendre le temps de la pratique des gestes du quotidien (déshabillage, habillage, hygiène, chaussures)
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de l'utilisation des couverts
- Proposer des activités de motricité fine variées dans la forme
- Donner des occasions de bouger

**Critères d'évaluation :**

- + Evolution dans la pratique des gestes du quotidien
- + Capacité à utiliser les couverts correctement
- + Participation aux activités proposées

Amener un plaisir à se retrouver et à vivre ensemble

Moyens mis en œuvre :

- Instaurer les notions de respect, de droit et d'égalité
- Echanger avec les enfants, les faire échanger entre eux
- Apprendre à s'écouter et s'intéresser à l'autre
- Jouer ensemble, manger ensemble
- Apprendre à se connaître, stimuler des affinités

Critères d'évaluation :

- + Retours des enfants sur leur envie de venir au périscolaire
- + Retours des enfants sur les temps du midi
- + Variété des choix des places et des voisins à table
- + Qualité des échanges (écouter les autres, respect des prises de paroles,...)
- + Nombre d'échanges et nombre d'interlocuteurs

○ Les temps du soir

Respecter les besoins et le rythme de l'enfant

En lui offrant la possibilité d'avancer à son rythme.

En lui apportant du temps d'écoute et de dialogue.

Moyens mis en œuvre :

- L'équipe est à l'écoute de l'enfant
- Aucune activité n'est imposée à l'enfant
- L'enfant peut aller dans un espace ou en changer quand il souhaite
- S'adapter dans les mesures du possible aux besoins de l'enfant
- Transmettre aux parents les informations nécessaires sur l'état de l'enfant

Critères d'évaluation :

- + Qualité des retours des enfants
- + Nombre de fois où l'équipe n'a pas pu s'adapter aux besoins de l'enfant



Enfant acteur et autonome

En lui permettant de faire ses propres choix.
En le positionnant comme acteur de son temps du soir.
En lui permettant de goûter quand il le souhaite

Moyens mis en œuvre :

- Aménager les locaux et le matériel afin que l'enfant y ait accès et puisse agir sans l'intervention d'un adulte.
- Permettre à l'enfant de choisir de participer ou non aux activités, et de l'encourager à faire des activités en autonomie en cas de non-participation aux activités proposées.
- Faire ses devoirs en autonomie.
- L'enfant peut choisir s'il souhaite goûter dès son arrivée ou plus tard ou pas du tout (entre 16h et 17h)

Critères d'évaluation :

- ✚ Nombre d'intervention de l'équipe dans le choix d'activité des enfants
- ✚ Nombre de fois où l'enfant n'a pas pu faire ce qu'il souhaitait et pourquoi (dans la mesure du réalisable)

○ Les mercredis récréatifs

Permettre à l'enfant de prendre du plaisir à participer aux activités

Moyens mis en œuvre :

- Offrir des temps de parole
- Adapter les activités selon les besoins
- Proposer des activités et des techniques variées
- Avoir un fil conducteur ou un objectif de fin de cycle
- Proposer des temps d'échange (multi-accueil, EHPAD, autres enfants, familles)

Critères d'évaluation :

- ✚ Nombre d'activités proposées par les enfants et validées par l'équipe
- ✚ Nombre de matières/ techniques utilisées
- ✚ Nombre de projets menés à terme
- ✚ Apport / investissement des enfants dans les activités.

Créer un esprit de groupe entre les enfants

Moyens mis en œuvre :

- Instaurer un 'Bonjour' le matin et en début d'après midi
- Echanger avec les enfants, les faire échanger entre eux
- Apprendre à s'écouter et s'intéresser à l'autre
- Proposer des jeux collectifs favorisant l'esprit d'équipe



- Prendre le repas et le gouter ensemble en favorisant la discussion
- Etre à l'écoute des enfants, stimuler les échanges et la discussion

Critères d'évaluation :

- ✚ Nombre d'enfants présents et régularité des présences
- ✚ Retours des enquêtes de satisfaction
- ✚ Durées des jeux collectifs et des temps d'échanges
- ✚ Durée des repas et des gouters (avec qualités des échanges entre les enfants).

L'équipe des 'Oisillons'